

Tarifs
Ecole municipale de Musique
Année 2021/2022

	Tarifs hors commune		Tarifs Allevaradin					
	Paiement annuel	Paiement mensuel	Plein Tarif		QF < 700 €		Tarifs enfant pour famille ayant 3 enfants fiscalement à charge	
			Paiement annuel	Paiement mensuel	Paiement annuel	Paiement mensuel	Paiement annuel	Paiement mensuel
Formation musicale	360,00 €	40,00 €	112,00 €	13,00 €	59,53 €	7,00 €	82,00 €	10,00 €
Formation instrumentale	952,00 €	106,00 €	163,00 €	19,00 €	72,00 €	8,00 €	113,00 €	13,00 €
Location d'instrument	276,00 €	31,00 €	177,00 €	20,00 €	81,00 €	9,00 €	177,00 €	20,00 €
Piano et violon	952,00 €	106,00 €	371,00 €	42,00 €	147,00 €	17,00 €	252,00 €	28,00 €
Réduction Musiciens de l'Harmonie	- 60 €	- 6,67 €	- 60,00 €	- 6,67 €				
Réduction 2^{ème} instrument			- 12,00 €	- 1,33 €				

Le paiement par « Pass'Culture » est accepté.

L'inscription pour l'année scolaire 2021/2022 est définitive qu'après régularisation des éventuels impayés de l'année précédente.

Les frais d'inscription sont payés :

- En début d'année scolaire lorsque l'option d'inscription à l'année a été choisie,
- En débit de mois lorsque l'option de paiement mensuel a été choisie.

L'inscription est pour l'année complète, en cas d'arrêt de la scolarité en cours d'année, aucun remboursement ne sera effectué ; de même, toute l'année scolaire commencée est due pour les familles ayant opté pour le paiement au mois.

Les élèves inscrits en cours d'année scolaire à l'école de musique « Noël REVOL » doivent acquitter les frais de scolarité à partir de 1^{er} jour du mois précédent la date d'admission (et non pas pour toute l'année).